

APOSTROPHE

De grands enfants

MWIN MURUB FEL

Si, par miracle, il était donné aux politiques congolais d'entrer par effraction dans le cerveau de William Swing, ou de lire dans la pensée du général à la retraite Philippe Morillon à l'heure où ce dernier se rase, à la quête de leur intime conviction sur les dirigeants de la RDC en cette période électorale, ils y découvriraient certainement des images à faire dresser les cheveux sur la tête.

Le représentant spécial de Kofi Annan d'abord. Bien que donné pour l'un des grands connaisseurs de la scène politique congolaise et de la psychologie des dirigeants de ce pays, William Swing doit certainement se dire que ce pays est dirigé par de grands enfants. Ils signent à la pelle des actes d'engagement sur lesquels ils crachent aussitôt. Ils se rendent visite, et dès le lendemain, ils lâchent les fous du roi sur les médias. D'un côté, c'est une égarée chassée de son ex-parti pour haute trahison ; de l'autre, un ancien noctambule jouisseur devenu député par miracle. Consternée, la communauté internationale doit se dire qu'elle s'est trompée de planète, et investi des millions d'euros dans un tonneau des Danaïdes.

Plus martial, le chef de la mission d'observation de l'Union européenne doit se convaincre que si c'était à refaire, il préférerait de loin retourner à Sarajevo. Au moins quand les Serbes bombardeaient la ville, ou que des milliers d'habitants de Srebrenica étaient massacrés, les responsabilités étaient clairement établies. C'étaient, dit-on encore aujourd'hui, Radovan Karadic et Ratko Mladic. Mais que l'on se tienne dessus sur un périmètre d'un kilomètre carrés à peine en plein Kinshasa, et que l'on joue à l'autruche, cela dépasse tout entendement.

A moins que l'on cherche à ménager des susceptibilités d'enfants boudeurs et gâtés. Qui se plaisent à faire joujou avec les résultats partiels de la présidentielle sous le regard attendri de la Monuc et de l'Eufor. Et tant qu'on y est, pourquoi ne pas leur fournir de beaux jouets de type lance-roquettes, mines anti-char et autres orgues de Staline ?

Car en définitive, à quoi sert-il de multiplier des mises en garde contre les futurs contestataires des résultats électoraux, si l'on peut mettre la main aujourd'hui sur les commanditaires connus et affichés d'actes de violence qui exacerbent un climat politique déjà pourri ? En laissant faire, sous le prétexte que le niveau d'alerte n'est pas encore passé au rouge, même si du sang rouge se répand sur le pavé la

Les observateurs de l'UE minimisent l'impact des fraudes

21 NOV-06 p.3

Jean-Pierre Bemba rejette les résultats de l'élection présidentielle du 29 octobre dernier. Les résultats le donnent perdant face à Joseph Kabila. Avant-hier samedi, il a déposé un recours devant la Cour Suprême de Justice. Le chef adjoint de la Mission des Observateurs de l'Union Européenne en République Démocratique du Congo, le Français Eric de Palière. Il y a eu des abus manifestes dit-il, mais quel est l'impact de ces fraudes sur le scrutin ?

Question : Vous avez constaté des abus manifestes sur les votes par dérogation, est ce qu'il y a des bureaux de vote où ces votes par dérogation ont été utilisés massivement ?

E. de Palière : « Absolument, il s'agit des personnes qui étaient éloignées de leurs bureaux de vote, le jour du scrutin pour un total d'à peu près 1.100.000 des votants, donc qui étaient concernés par ce problème de dérogation. Il y a effectivement eu des abus manifestes dès le premier jour du scrutin ensuite au cours des opérations de compilation. Il y a un certain nombre de bureaux de vote où il y a plus de personnes sur les registres de dérogation que des votants ».

Question : Quelles sont les provinces où ces abus ont été les plus nombreux ?

E. de Palière : « L'exemple le plus frappant, on le retrouve dans l'Equateur et le Katanga. Si on cherche à en calculer l'incidence, nous avons évalué que dans l'hypothèse par l'absurde où tous les votes par dérogation auraient favorisé un seul candidat, l'incidence de ces votes par dérogation ne dépasserait pas un avantage de 650.000 voix »

Question : Quel a été l'écart des voix entre les 2 candidats au second tour ?

E. de Palière : « D'après les résultats provisoires, c'est un écart de 2.600.000 voix ».

Question : Comment réagit la Commission Electorale face à ces abus, elle les a validés ou non ?

E. de Palière : « La Commission Electorale, à chaque fois qu'un centre de compilation terminait la compilation des résultats, mettait les résultats à la disposition des 2 parties pour que celles-ci puissent faire un certain nombre de contestations et la Commission Electorale se donnait 48h pour répondre de façon détaillée ».

Question : Sauf le jour de la publication des résultats globaux, le 15 novembre, la Commission Electorale n'a pas respecté ce délai de 48 heures ?

E. de Palière : « Là, la Commis-

sion Electorale a malheureusement un petit peu accéléré la publication des résultats. Et on regrette que cela se soit terminé de façon rapide ».

Question : Mais au final, la Commission Electorale a validé ou non ces abus manifestes ?

E. de Palière : « Ce qui est probable, c'est qu'effectivement un certain nombre de ces abus manifestes ait été validé tout simplement parce que le traitement des recours y ayant trait fait partie de la compétence de la Cour Suprême de Justice. La Commission Electorale peut rectifier un certain nombre d'erreurs matérielles mais ne peut pas rectifier d'elle-même les conséquences d'abus et de fraudes ».

Question : Il y a plus d'un million de congolais qui ont voté par dérogation mais il y a aussi et surtout quelques 15 millions de Congolais qui ont voté sur les listes ordinaires, est ce qu'il y a eu là aussi des abus manifestes ?

E. de Palière : « Il y a eu des abus aussi. Des procès verbaux, par exemple, qui se ressemblaient beaucoup et qui étaient quasiment la photocopie l'un de l'autre ».

Question : Est-ce que ces fraudes sur les listes ordinaires concernent plusieurs centaines des milliers des voix voire plusieurs millions des voix ?

E. de Palière : « Non, les fraudes que nous détectons n'ont pas un impact très important ».

Question : Il y a les provinces comme le sud-kivu ou le Maniema où l'un des 2 candidats en l'occurrence Joseph Kabila obtient 98% des suffrages exprimés, est ce que c'est crédible ?

E. de Palière : « Vous avez effectivement des scores qui sont extrêmement polarisés dans l'est où des communautés entières votent dans de proportions très très fortes pour Joseph Kabila et certaines provinces dans Ouest dans l'équateur qui votent aussi à des proportions écrasantes aussi pour JP Bemba ».

Question : Cela ne vous pas paru suspect ?

E. de Palière : « A priori, non ».

Question : « Votre mission a visité un millier de bureaux de vote le jour du scrutin, est ce que vous pouvez être sûr que dans les 49 mille autres bureaux de vote les procès verbaux que vous avez reçus sont des vrais, ils ne sont pas truqués ? »

E. de Palière : « Un procès verbal peut être truqué. Ce sont des choses qui arrivent. Ce qui est important, c'est de pouvoir vérifier les autres pièces, en examinant par exemple la liste d'émargement, si toutes les si-

gnatures se ressemblent. Ça c'est un élément qui indique une irrégularité.

L'élément essentiel, c'est la publication détaillée qui permet à chacun de façon aléatoire de faire son contrôle. Par exemple, il y a certaines parties du Katanga où les témoins de JP Bemba étaient très peu représentés et à l'Equateur, il y a certaines parties où les témoins de Kabila étaient très peu représentés. Ce sont des zones où il est plus facile pour quelqu'un de commettre des abus ».

Question : On sait que le Katanga vote pour Kabila et l'Equateur vote pour Bemba. Mais comme le Katanga est plus peuplé que

l'Equateur, est ce qu'au final les fraudes n'ont pas plus profité au candidat Kabila qu'au candidat Bemba ?

E. de Palière : « Il ne s'agit pas pour nous de renvoyer dos à dos l'Equateur et le Katanga en disant voilà, c'est la même chose dans l'Equateur et au Katanga, grosso modo cela fait équilibre, non. Il se trouve que c'est dans ces 2 provinces qu'on a les exemples les plus manifestes. Evidemment, il y a des irrégularités dans l'ensemble des autres provinces comme dans le Kivu, le Bandundu, le Kasai, de façon beaucoup moins flagrante ».